

le MAG' VIOLENCES

Hors-Série du magazine municipal | Mars 2026

Mode

Style
affirmé

*Beauté
cachée*

Pouvoir
révélé

*Voir
clairement
Agir
avec clarté*

*« Agir c'est un choix.
Un choix d'arrêter ou non la violence à l'égard des femmes.
De soutenir ou non une femme, de défendre ou non
ses droits, de se battre ou non à ses côtés.
Agir, c'est refuser l'indifférence. »*

Dr. Denis Mukwege

Dans les ombres de la souffrance, des enfants sont persécutés, des femmes sont agressées, des jeunes filles sont prostituées. Le monde est un théâtre de douleurs, où la violence se joue sur toutes les scènes.

Cette année, nous avons choisi de mettre en lumière la manipulation, ce poison insidieux qui s'immisce dans nos relations, au sein des familles et dans nos cœurs. Si nous évoquons souvent la violence, il est temps d'explorer aussi ses racines, tout ce qui l'alimente et l'entoure.

La manipulation se camoufle sous des apparences d'amour, de protection ou de sollicitude, mais elle représente une violence sournoise. C'est une arme destructrice qui fracture les âmes, étouffe les voix et annihile les rêves.

*« L'obscurité ne peut pas chasser
l'obscurité ; seule la lumière le peut.
La haine ne peut pas chasser la haine ;
seul l'amour le peut. »*

Ces mots de Martin Luther King résonnent comme un rappel puissant de notre capacité à changer les choses.

Il est inacceptable qu'un enfant soit l'instrument d'un parent violent, réduit à un pion

dans un jeu de manipulation. Il n'est pas normal qu'une femme soit dépossédée de sa liberté et de son humanité par son partenaire. Il est temps de dénoncer ces injustices et d'agir.

Nous devons aborder ces questions avec détermination, sans relâche. Il est impératif de bâtir un avenir où les enfants grandissent à l'abri de la manipulation, où les femmes vivent libres de toute oppression, où les hommes peuvent exprimer leur force sans recourir à la violence. Un monde où le souci de l'autre se traduit par des actions concrètes.



Djena DIARRA

Adjointe au Maire
en charge des

Politiques de préventions
et droits des femmes,
Ville de Montfermeil.

*« Nous avons tous le
pouvoir de changer le cours
de l'histoire lorsque les
convictions pour lesquelles
nous nous battons
sont justes. »*

Dr Denis Mukwege

C'est pour cela que nous publions cette 6^e édition, avec l'espoir que nos mots puissent être un cri de liberté, un appel à la conscience, un pas vers une France sans souffrances.

Ensemble, œuvrons pour une société où la compassion, l'empathie et le respect guident nos comportements. Un monde où chacun peut vivre sans peur, sans oppression, sans manipulation.

Ensemble, faisons la différence.

Ensemble, créons ce monde meilleur.

le **Mag'** **VIOLENCES** *Sommaire*

- 4 Manipulation : L'enfant pris dans le conflit parental.
- 7 Quand ceux qui nous entourent façonnent notre liberté.
- 11 Chronique d'une manipulation manquée...
- 15 Quand le corps parle à la place des mots.
- 19 Témoignage : *J'ai tenu pour mes filles.*
- 23 *Numéros utiles*

Remerciements • Corinne Lorin, Coordinatrice réseau Maison des adolescents Amica • Les Perri'elles, Association d'accompagnement et d'aide aux victimes de violences • Abel Boyi, Président de l'association FR Tous uniques, tous unis • Sarah Benhamou, Ordre des Médecins de Seine-Saint-Denis • Caroline Ricros, journaliste au cabinet Evidence • Camin Le Garrec, Responsable du service accès aux droits de Grand Paris Grand Est • Michelle Girard • Avec la participation des services municipaux • Michaël Guichard, Photographe • Alexandra Pavlova, Styliste • Ana Midrigan, Assistante stylisme • Ely Harlé, Coiffeuse-maquilleuse • Astrid Moreau, mannequin • Mariana Azevedo, mannequin • Noah N'Zungu, mannequin • Estelle Geoffroy, mannequin • Bérénice Margaux, mannequin • Claudette Parquet, mannequin sénior • Avec des remerciements tout particuliers à la Fédération Française des Trucs qui Marchent.

Crédits HORS-SÉRIE du magazine municipal n° 417 (février-mars 2026) de la ville de Montfermeil • Mairie de Montfermeil 7-11, place Jean-Mermoz, 93370 Montfermeil • 01 41 70 70 70 • contact@ville-montfermeil.fr • villeMontfermeil.fr • [@ville.montfermeil](https://ville.montfermeil.fr) • [@ville.montfermeil](https://ville.montfermeil.fr) • Directeur de la publication Xavier Lemoine • **Rédaction** Direction de la Communication avec les contributions de : Maison des adolescents • Amica • Association Les Perri'elles • Association FR Tous uniques tous unis • Ordre des Médecins de Seine-Saint-Denis • Cabinet Evidence • Maison de la Justice et du Droit de Grand Paris Grand Est • Direction Vie des Quartiers et Citoyenneté • **Maquette et mise en page** Direction de la Communication • **Crédits photos** Visuels supervisés par la Direction Vie des quartiers et Citoyenneté - **Photographe** Michaël Guichard • **Stylisme** Alexandra Pavlova • **Tenues** : Eddie Corps, Dia da Rose, Losiento, Likia, Moira Cristescu, Manon Gautier • **Coiffure-Maquillage** Ely Harlé • **Impression** Imprimerie Desbouis-Grésil • Tirage 13 000 exemplaires • Dépôt légal à parution.

Manipulation : *l'enfant pris dans le conflit parental.*

Contribution de la Maison des Ados • Association AMICA

Les conflits parentaux de forte intensité et les séparations difficiles représentent des expériences complexes et éprouvantes pour les familles qui y sont confrontées. Ceci est encore plus évident lorsque des violences verbales, physiques ou psychologiques sont commises.

Même s'ils n'assistent pas aux disputes et aux violences, les enfants et les adolescents ressentent les tensions entre leurs parents ; et plus ces tensions sont intenses et fréquentes, plus elles nuisent au besoin essentiel de l'enfant qu'est le sentiment de sécurité. Son équilibre peut être très fortement perturbé, des émotions et des comportements problématiques peuvent apparaître : anxiété, colère, tristesse, troubles du sommeil ou de l'alimentation, problème de concentration, difficultés scolaires, etc.

Un enfant ou un adolescent pris dans un conflit parental peut se retrouver dans une situation susceptible de générer chez lui de la souffrance : l'enfant peut être amené à jouer un rôle d'arbitre ou de médiateur entre

ses parents ; il peut se retrouver pris dans un conflit de loyauté, c'est-à-dire se sentir obligé de choisir entre ses deux parents, de prendre parti pour l'un ou l'autre, ce qui pourra altérer durablement le lien affectif avec l'autre parent ; l'enfant peut aussi se sentir responsable du conflit parental.

Rappelons que lorsque des violences psychologiques ou physiques sont commises dans le couple parental, l'enfant doit être considéré comme une co-victime, qu'il soit témoin direct ou non de ces violences.

Ces violences peuvent en effet sévèrement l'impacter et mettre à mal les relations parent-enfant. Ainsi, une mère victime peut, du fait des violences qu'elle subit, ne plus être en mesure de jouer pleinement son rôle ; elle peut aussi être perçue par l'enfant comme le parent problématique, ce qui est paradoxal.





Même si la séparation parentale provoque forcément des bouleversements importants, elle est parfois la seule solution envisageable. En permettant de mettre fin aux disputes incessantes et, dans certains cas, aux violences, elle peut donner la possibilité à chacun de retrouver progressivement un équilibre. Hélas il arrive que la crise parentale continue au-delà de la séparation ; de nouvelles sources de conflit peuvent apparaître et prolonger, voire intensifier, le conflit parental : droits de garde, pension alimentaire, prises de décisions relatives à l'enfant, protection contre les violences d'un parent ou d'un beau-parent, etc. Certains enfants se retrouvent littéralement « pris au piège » d'une guerre parentale. Dans quelques cas, certains parleront de tentative de manipulation ou même, dans des cas extrêmes, d'aliénation parentale (même si cette notion est controversée car sans fondements scientifiques par bon nombre de professionnels).

Des principes à respecter

Quels que soient les motifs et la nature des tensions, l'enjeu doit être pour les parents de préserver autant que possible les enfants du conflit et de ses conséquences. Pour cela, plusieurs principes simples s'imposent :

- Cesser d'exposer l'enfant aux violences et maintenir un cadre de vie et affectif à la fois sécurisant et apaisant pour l'enfant.
- Ne pas croire que l'enfant ne sait pas ou ne voit pas. L'enfant ou l'adolescent perçoit les tensions, observe et comprend beaucoup de choses. Il est donc crucial de pouvoir mettre des mots sur ce que la famille traverse. Attention toutefois à ne pas tout dire : ce qui relève de l'intimité du couple ne concerne que les parents.
- Ne pas dénigrer l'autre parent et garder pour soi les griefs et difficultés rencontrés

dans la relation. L'autre parent reste le parent de l'enfant et donc une partie de lui-même.

Selon les décisions administratives ou judiciaires posées dans le cadre de la séparation, et lorsque cela n'est pas source de perturbation ou de danger pour l'enfant :

- Permettre le maintien du lien et la communication entre l'enfant et chacun de ses parents.
- Respecter les droits de l'autre parent.

Il est donc de la responsabilité des parents de réfléchir à la façon dont leur coparentalité va pouvoir se mettre en place et de décider l'organisation et les responsabilités partagées entre eux, avec toujours comme priorité l'intérêt supérieur de l'enfant.

Des professionnels pour aider

Différents professionnels peuvent accompagner les couples et les enfants confrontés à des conflits intenses ou à des séparations complexes :

- Une médiation familiale pour apaiser les tensions, rétablir le dialogue et trouver des solutions dans un espace neutre et bienveillant.
- Une Maison des Adolescents ou un CMP pour soutenir l'enfant ou l'adolescent et maintenir la qualité de la relation enfant-parent.
- Un(e) Juge aux Affaires familiales pour les cas les plus complexes.
- En cas de violences sur adulte ou enfant, l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police, le **119**, le **3919** peuvent être contactés.



CE QUE DIT LE DROIT...

En droit français, l'article 515-4 du Code civil reconnaît l'enfant comme co-victime lorsqu'il est exposé, même indirectement, aux violences conjugales. L'atteinte à son développement, à sa sécurité et à son équilibre affectif est juridiquement considérée comme un dommage direct, même en l'absence de coups. Cette évolution a renforcé la prise en charge du mineur dans les procédures de séparation conflictuelle.

Le juge aux affaires familiales peut, au titre des articles 373-2-1 et 373-2-6, restreindre ou suspendre le droit de visite, ordonner un droit de visite médiatisé ou attribuer l'autorité parentale à un seul parent. L'ordonnance de protection de l'article 515-9 permet aussi d'éloigner l'auteur des violences. Ces décisions s'appuient sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Enfin, l'article 255 du Code civil exclut la médiation familiale en cas de violences avérées, car aucune neutralité n'est possible lorsqu'existe domination, pression ou crainte dans la relation.



DISPOSITIFS D'ÉCOUTE, D'ALERTE & D'ACCOMPAGNEMENT

• Maison des ados AMICA

3 allée Étienne Laurent
93390 Clichy-sous-Bois

☎ **01 43 88 23 64**

Accueil avec ou sans rendez-vous gratuit et confidentiel

• Planning familial de l'Hôpital du Raincy-Montfermeil

☎ **01 41 70 81 19**

Le Planning familial propose des consultations pour toutes les personnes majeures ou mineures, avec ou sans couverture sociale. Pour les mineurs(e)s, aucune autorisation parentale n'est obligatoire.



*Quand ceux qui nous
entourent façonnent
notre liberté.*

Contribution de l'association Les Perri'Elles.



*La manipulation ne naît pas seule :
elle s'appuie sur les relations qui nous entourent.
Famille, amis, collègues ou partenaires peuvent nous soutenir
ou nous... influencer, sans que nous nous en rendions compte.*

*Mais comment savoir si l'on est manipulé
et comment se libérer d'une emprise ?*

En 2024, près de 272 400 victimes de violences conjugales ont été recensées en France. Une grande partie d'entre elles ont subi avant tout des violences psychologiques, preuve que l'emprise mentale est au cœur de nombreuses situations de violence. Ces chiffres, quasi stables par rapport à l'année précédente, rappellent que la manipulation ne se manifeste pas par des actes spectaculaires, mais par des gestes minuscules du quotidien : une parole qui déstabilise, une réflexion qui culpabilise, un doute qui s'installe.

C'est précisément cette mécanique invisible que Les Perri'elles, association de soutien aux victimes à Montfermeil, souhaitent rendre compréhensible et accessible à toutes et à tous.

Qu'est-ce que la manipulation ?

Dans son sens psychologique, la manipulation correspond à un ensemble de stratégies visant à orienter la pensée ou le comportement d'une personne au profit d'une autre. Souvent subtile, parfois inconsciente, elle brouille la perception, fragilise l'estime de soi et peut aller jusqu'à priver la victime de sa capacité de choisir librement. L'emprise émotionnelle, elle, s'apparente à une perte progressive d'autonomie : la personne doute d'elle-même, minimise ce qu'elle vit, s'isole ou recherche

sans cesse l'approbation. L'entourage proche, espace de confiance et de vulnérabilité, devient alors un terrain où l'influence peut se déployer sans être identifiée.

L'entourage, entre soutien affectif et terrain d'emprise

La proximité émotionnelle permet à la parole d'un proche de toucher plus profondément qu'on ne le croit. C'est cette intimité, précieuse mais fragile, qui peut transformer une relation en zone d'influence. Un partenaire, un ami ou un parent peut projeter ses peurs, ses blessures ou ses croyances, parfois sans en avoir conscience, créant ainsi une dépendance affective. Les Perri'elles le rappellent : la manipulation ne commence pas par des cris, mais par des phrases banales qui, répétées, s'ancrent dans la tête. « Je veux ton bien », « Tu te trompes », « Tu exagères »... Ces formules deviennent petit à petit des vérités imposées.

La dynamique de groupe amplifie encore ce phénomène. Lorsque plusieurs membres de l'entourage valident une même idée, celle-ci s'impose comme une norme. Le « tout le monde le pense » est redoutable : il isole la victime, la pousse à renoncer à son propre jugement et l'encourage à se conformer. Peu à peu, elle se raccroche davantage aux autres qu'à elle-même, au point de ne plus oser dire non.

Reconnaître l'emprise et retrouver sa liberté intérieure

Déceler une manipulation est difficile, précisément parce qu'elle s'insinue dans l'ordinaire. Lorsque l'on doute de ses émotions, que l'on s'excuse d'exister, que l'on craint de déplaire ou qu'on renonce à ses besoins, l'influence toxique n'est jamais loin. Le silence de l'entourage n'arrange rien : minimiser, détourner le regard, éviter le conflit... autant de réactions qui, même involontaires, renforcent le pouvoir du manipulateur.

Mais un entourage conscient peut devenir un véritable appui. Une parole qui valide le ressenti, un regard qui reconnaît la souffrance, un espace où l'on peut parler sans être jugé : ce sont souvent les premières brèches dans la toile de l'emprise.

Les Perri'elles le constatent chaque jour : se libérer passe d'abord par la reconstruction du lien à soi. Retrouver ses émotions, reconnaître ses besoins, poser des limites permet de

replacer l'entourage dans son rôle naturel : celui d'un soutien, jamais d'une autorité.

L'association le rappelle avec force : l'entourage peut étouffer ou libérer. Comprendre ses mécanismes d'influence, c'est se donner les moyens de déjouer l'emprise et de retrouver sa voix. Une voix qui, une fois retrouvée, ne se laissera plus confisquer.



CE QUE DIT LE DROIT...

Les violences psychologiques au sein du couple, ou de l'ex-couple, sont reconnues dans le Code pénal comme violences conjugales à part entière. Insultes, humiliations, isolement, contrôle des communications ou des finances traduisent l'emprise.

Leur reconnaissance juridique nécessite des preuves, libres de formes. Le juge peut recevoir messages écrits (SMS, mails, réseaux sociaux), enregistrements, captures d'écran, journal daté, interventions des forces de l'ordre, constats d'huissier ou certificats médicaux attestant anxiété ou troubles du sommeil.

Les victimes peuvent sécuriser leurs preuves et témoignages grâce au site « Mémo de Vie », qui permet de tout conserver en sécurité (photos, documents administratifs, journal de bord, etc.). Attention néanmoins à utiliser la navigation privée afin de ne laisser aucune trace.

Les proches peuvent rédiger une attestation selon l'article 202 du Code de procédure civile, jointe d'une pièce d'identité. Ces éléments rendent juridiquement visible une violence souvent invisible.



DISPOSITIFS D'ÉCOUTE, D'ALERTE & D'ACCOMPAGNEMENT

• Association Les Perri'elles

Soutien aux victimes de toute forme de violence.

☎ **09 82 21 75 61 • 06 19 18 32 87**

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7

E-mail : lesperrielles@gmail.com

• SOS Femmes 93

Lieu d'accueil collectif sans rendez-vous.
3 allée des Moulins 93140 Bondy

☎ **01 48 48 62 27**

Accessible du lundi au vendredi de
14h à 17h



Chronique d'une manipulation manquée...

Contribution de Abel Boyi,
Président de l'association FR Tous uniques, tous unis.



La vie de beaucoup se résume à manipuler son image pour mieux attirer l'attention. À l'heure du tout numérique, quoi de mieux que les réseaux sociaux comme outil de propagande personnelle ? Les réseaux sociaux, ces plateformes qui nous donnent l'impression d'être libres, de voyager, d'avoir accès à tous nos rêves...

A

u début nous sommes contents de pouvoir être en contact avec nos amis, de choisir nos centres d'intérêt.

Nous pensons manipuler notre monde...

1 heure, 2 heures, 3 heures par jour, etc.

Au bout de quelque temps, l'addiction s'installe et l'on ne compte plus le nombre d'heures passées sur un écran.

L'absence d'écran devient synonyme de manque, plus que l'absence d'un être aimé.

Les six dangers de la mauvaise utilisation d'internet sont bravés un à un sans que l'on réalise que ce qu'on l'on pense manipuler commence à inverser la tendance...

L'acceptation de perdre du temps... Le fait de s'inventer une vie... La peur de rater le buzz...

Tout s'enchaîne tellement vite, modifiant drastiquement notre quotidien, notre rapport au monde. Le fantasme virtuel n'a plus de limite...

Un jour, la mauvaise rencontre...

Une proposition de gagner beaucoup d'argent, facilement, rapidement.

Une promesse d'une vie meilleure où le virtuel, le fantasme, le rêve peuvent être expérimentés au-delà de nos attentes.

La discussion inbox se transforme en rendez-vous physique et c'est là que le piège se referme.

L'argent rapide, mais à quel prix?

La gentillesse de façade se transforme en injonction, en menaces multiples...

Il faut se prostituer sinon notre vie où celles de nos familles pourraient être en grand danger.

Le fait d'être mineure? Ce n'est pas un problème tant que, pendant l'acte, on se comporte comme une majeure.

Alors l'argent vient, mais à quel prix?

Viols, insultes, gifles... Viols, insultes, gifles... Viols, insultes, gifles...

Notre vie ne nous appartient plus, plusieurs passes par jour.

Les clients ? Du garçon de 14 ans qui veut avoir sa première expérience sexuelle au « daron » de 50, 60, 70 ans...

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées, y compris celles dont on se douteraient le moins...

Les réseaux sociaux sont devenus un outil de promotion de l'exploitation sexuelle.

La victime ? Le « On »...

Les paliers des dangers de la mauvaise utilisation d'internet continuent d'être bravés...

La réputation est détruite par la contagion émotionnelle.

« Ce n'est qu'une p... ! » « Tu peux la b..... pour 100 euros ! » « Tu as même le droit de la battre, tant que tu paies, moi je m'en fous ! ».

L'argent rapide ? Oui mais pas totalement dans notre poche...

À quel moment de manipulateur, sommes-nous devenus manipulés ?

6^e danger ?

L'addiction malsaine, la boucle est bouclée.

Ce récit-fiction est la réalité de beaucoup de jeunes filles, mineures, dès l'âge de dix ans, onze ans pour certaines.

Je me souviens encore avec effroi de cette jeune fille qui, à l'âge de 16 ans, a été violée plus de 100 fois. Son propre père fait partie de ses violeurs. Elle se prostitue... Elle est plutôt victime d'exploitation sexuelle même si, dans son cas, elle ne dépend d'aucun réseau, « elle travaille seule » comme elle dit.

Elle est pourtant victime, dépendante d'un réseau de clients pédocriminels prêts à payer pour assouvir une passion abominable.

Chronique du manipulateur manipulé ou le cri d'alerte face à une situation qui se dégrade quotidiennement sous nos yeux...

Y a-t-il un projet pour la jeunesse ?
Je ne sais pas, je n'en ai pas l'impression.

Le gouvernement est complètement dépassé.

Il reste néanmoins plus que nécessaire de mener une prévention offensive, d'inculquer à nos jeunes dès le plus jeune âge que leurs corps leur appartiennent.

J'ai tenu à écrire cet article pour rappeler que le manque de respect envers les filles, les femmes, tue.

Qu'il est impératif à l'heure de la bascule définitive vers l'intelligence artificielle de s'équiper plus que jamais.

Nous avons un choix...

Celui d'une France qui a sauvé sa jeunesse ou celui d'une France qui a tué sa jeunesse.

Le laxisme tue, la remise en question sauve.

Qu'allons-nous faire COLLECTIVEMENT ?

Je laisse la question en suspens...



CE QUE DIT LE DROIT...

La prostitution de mineurs est un crime sévèrement puni par le Code pénal français. Les articles 2255 et suivants interdisent l'exploitation sexuelle des moins de 18 ans, qu'elle soit directe ou via un tiers. La loi protège le mineur en considérant toute incitation, facilitation ou mise en relation comme un délit grave, et en garantissant un accompagnement social et médical à la victime.

Les proxénètes s'exposent à de lourdes peines : jusqu'à 10 ans de prison et 1,5 million d'euros d'amende, aggravés si la victime est particulièrement vulnérable ou si le délit est organisé par un réseau. La mise en danger des mineurs est considérée comme un crime, y compris lorsque la victime se dit consentante.

Afin de prévenir ces situations, il est primordial pour les parents et l'entourage des adolescents d'avoir conscience de l'ampleur du problème, de se tenir informé, d'ouvrir un terrain de dialogue afin que les adolescents se sentent libres de leur signaler une situation qui leur paraîtrait anormale.



DISPOSITIFS D'ÉCOUTE, D'ALERTE & D'ACCOMPAGNEMENT

• FR Tous uniques, tous unis

Accompagnement des mineurs et de leurs parents sur les conduites à risques en lien avec les réseaux sociaux

☎ 06 58 32 24 65

tousuniquetousunis@gmail.com

• Plateforme en ligne PHAROS

Gérée par des policiers et gendarmes spécialisés, elle permet de signaler les contenus illicites se trouvant sur internet.
www.internet-signalement.gouv.fr



Quand le corps parle à la place des mots.

Contribution du Dr Benhamou,
Ordre des médecins de Seine-Saint-Denis.



La manipulation ne fait pas de bruit.

*Elle agit dans l'ombre,
elle souffle, elle dicte
et elle confisque.*

E

n tant que médecin généraliste, j'ai très souvent été témoin de formes de souffrance qui ne se disent pas directement.

La manipulation

psychologique, en particulier, est une violence silencieuse. Elle ne laisse pas de marques sur la peau, mais elle déforme la parole, elle pèse sur le corps et elle modifie la façon dont une personne raconte ce qu'elle vit. Dans mon cabinet, je me retrouve régulièrement face à ces signaux faibles, ces indices qu'il faut apprendre à écouter autant qu'à lire.

Il y a ces consultations où une femme s'assoit, mais c'est son conjoint qui répond à sa place. L'échange paraît normal, mais il ne l'est pas. Il y a une trop grande maîtrise, une absence de spontanéité, une parole comme contrôlée. Chez certains enfants, j'entends aussi des phrases d'adulte, des récits récités, une émotion absente, comme si le discours avait été construit pour eux plutôt que par eux. La manipulation ne fait pas de bruit. Elle agit dans l'ombre, elle souffle, elle dicte et elle confisque.

Lorsque les mots ne peuvent plus circuler librement, le corps devient souvent le messenger malgré lui. Je vois des patientes qui consultent pour des douleurs chroniques,

des migraines persistantes, des troubles du sommeil, des crises d'angoisse ou des douleurs abdominales qui résistent à tous les bilans. Chez l'enfant, l'énurésie, les maux de ventre ou les plaintes somatiques récurrentes deviennent parfois les seuls indices tangibles d'une souffrance qu'il ne peut pas exprimer.

Certains comportements attirent particulièrement mon attention. Une femme qui n'a jamais le droit de venir seule. Un conjoint qui répond systématiquement à sa place. Une peur de déplaire ou de contredire. Cette manière de minimiser en répétant que ce n'est rien, qu'elle dramatise ou que tout est de sa faute. Chez l'enfant, c'est parfois une adaptation excessive, un besoin disproportionné de plaire, un récit sans émotion, comme si la vie racontée ne lui appartenait pas vraiment.

Dans ces situations, je n'oublie jamais ma place. Je ne suis pas juge, je ne suis pas enquêteur, mais je suis parfois la seule personne à pouvoir ouvrir une brèche. Mon rôle est de créer un espace de sécurité, de proposer quelques minutes seul à seul, d'écouter ce qui est dit et surtout ce qui ne l'est pas. Parfois un mot se libère. Parfois un simple regard suffit à comprendre la profondeur d'une détresse.

Et lorsque le danger est présent, réel et imminent, il est de ma responsabilité d'aller plus loin. La protection peut alors nécessiter un signalement, même si l'entourage s'y oppose. Signaler, ce n'est pas trahir la confiance. C'est protéger une vie qui risque de basculer. C'est l'un des gestes les plus difficiles de notre métier, mais aussi l'un des plus essentiels.

Les relais existent et sont précieux. Le **3919** pour les femmes victimes de violences. Le **119** pour l'enfance en danger. Les réseaux locaux, les services sociaux, les partenaires

institutionnels. Ensemble, ils forment un filet indispensable pour celles et ceux qui, à cet instant précis, ne peuvent plus se protéger eux-mêmes.

Avec les années, j'ai compris que l'écoute est parfois le premier acte de sauvegarde. La manipulation enlève les mots, mais elle ne parvient jamais à effacer complètement les signes. Ils sont là, fragiles, presque imperceptibles, mais bien présents. Il suffit d'une attention sincère, d'un espace pour respirer, pour qu'apparaisse la possibilité d'une protection. Et parfois, ce simple pas, cette écoute, cette vigilance peuvent changer le cours d'une vie.



DISPOSITIFS D'ÉCOUTE, D'ALERTE & D'ACCOMPAGNEMENT

• Groupement Hospitalier Intercommunal (GHI) Le Raincy - Montfermeil

Consultation à l'Unité
d'accompagnement des femmes
vulnérables et victimes de violences.
10 rue du Général Leclerc - 93370
Montfermeil ☎ **01 41 70 81 18**

• Centre Médico-Psychologique (CMP)

Pour les enfants et les adolescents (en
lien avec Ville-Evrard). 125 Bd. Bargue -
93370 Montfermeil. Ouvert de 8 h 30 à
16 h 30,
du lundi au vendredi ☎ **01 41 70 37 80**

• Association de Solidarité femmes

☎ **3919** Si vous n'êtes pas en danger
immédiat. 7j/7 et 24h/24, appel
anonyme et gratuit. Ou contact via la
plateforme
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>

• **Viol femmes info** Ligne d'écoute, de
soutien et d'accompagnement pour le
viol (anonyme et gratuit, confidentiel).
Du lundi au vendredi de 10h à 19 h.

☎ **08 00 05 95 95**



CE QUE DIT LE DROIT...

L'article 222-13-6 du Code pénal réprime
les violences au sein du couple, y compris
psychologiques, lorsqu'elles entraînent
une dégradation des conditions de vie
caractérisée par une altération de la
santé psychique (article 222-33-2-1).

Harcèlement moral, contrôle, menaces,
humiliations ou isolement répété
peuvent constituer une infraction
pénale. Ces violences ont des
conséquences corporelles et psychiques
juridiquement prises en compte :
anxiété, dépression, stress post-
traumatique, troubles du sommeil... Leur
constatation médicale est déterminante.
À la suite d'un dépôt de plainte, l'Unité
médico-judiciaire peut déterminer une
ITT psychologique.

Devant le juge pénal, la preuve repose
sur un faisceau d'éléments : certificats
médicaux, attestations de proches,
messages, mails ou écrits personnels.
En parallèle, le juge aux affaires
familiales peut délivrer une ordonnance
de protection (article 515-9 du Code
civil), indépendamment de poursuites
pénales.



Témoignage

Propos recueillis par Caroline Ricros, journaliste.

*J'ai tenu pour
mes filles...*



Claudette, montfermeilloise, a accepté de poser pour illustrer ce témoignage
et préserver l'anonymat de Michelle.

En 1987, Michelle a survécu à une tentative de féminicide. À bout portant, son mari lui tire dessus, en plein jour, après dix mois de harcèlement. Aujourd'hui, à presque 78 ans, elle continue de regarder derrière elle en rentrant chez elle. Mais c'est pour ses filles qu'elle s'est relevée.

Elle nous raconte son histoire.

Samedi 6 décembre. L'air est doux. Avec Michelle, nous avons convenu de nous appeler à 14h. Finalement, elle propose d'échanger en visio : « c'est plus sympa, non ? » dit-elle avec un sourire franc. Son ton est chaleureux, sa voix posée. Elle n'a rien oublié. Et surtout pas ce jour du 17 avril 1987, quand son ex-mari lui a tiré dessus, en plein jour, devant chez elle. Ce jour-là, elle a survécu à ce que la justice ne nommait pas encore un féminicide.

Une rencontre, un milieu plus aisé, un mariage précoce

Michelle a 17 ans quand elle rencontre celui qui deviendra son mari. Sa mère est couturière à domicile. Elle l'aide en portant les ouvrages chez les clients. C'est comme ça qu'elle croise ce jeune homme, fils d'une famille de commerçants. Il vit dans un confort inconnu pour elle. « Sa famille m'a adoptée. Ils m'ont trouvé gentille. Ça leur plaisait ». Ils se marient en 1966. Elle a 17 ans et demi, lui pas encore 19. Deux filles naissent. Michelle travaille, d'abord comme comptable, puis comme commerciale. Elle grimpe les échelons dans le prêt-à-porter, sillonne la France en présentant des collections aux centrales d'achat. Pendant ce temps, son mari change souvent de travail. Il parle sans cesse de sexe, insiste pour faire des choses qu'elle refuse. « Moi, j'évoluais. Lui, non. Il régressait ».

Quand elle apprend qu'il a des maîtresses, elle encaisse, puis décide de partir. Nous sommes en juillet 1986. Elle trouve un appartement, organise le déménagement. Elle croit être libre. Mais le cauchemar commence.

Dix mois de terreur

Tout bascule le jour où il apprend que Michelle tente de refaire sa vie avec un autre homme. Il ne le supporte pas et la harcèle. Il l'appelle jusqu'à quatre fois par jour, la suit en voiture, la guette à la sortie du travail, surgit devant l'école... Un jour, une batte à la main, il déchire sa robe en pleine rue devant l'école. Elle se retrouve en sous-vêtements devant sa fille, sans que personne n'intervienne.

Il laisse des balles de fusil dans la boîte aux lettres, cogne à sa porte la nuit, menace aussi leurs amis et ceux qui tentent de la soutenir. Sa patronne organise des trajets sécurisés. Il tente de la violer dans les toilettes du pavillon, devant leurs deux filles qui l'en empêcheront.

Michelle se rend au commissariat, mais l'inspecteur en charge de son dossier – qui s'identifie à son mari car lui-même est séparé – minimise. « Il disait que c'était juste pour prendre des nouvelles des enfants, il ne prenait même pas mes mains courantes » se souvient Michelle. Elle est seule.

– *Avec tout ce que tu m’as fait,
il n’est pas question que je revienne.*

– *Tu vas en payer les conséquences...*

17 avril 1987, l’ultimatum

Ce matin-là, à huit heures, il appelle et lui fixe un ultimatum : « Je perds trop gros sans toi. Je te donne une dernière chance. Je te rappelle à midi, tu me diras si tu reviens ou pas ». Quand il la rappelle, Michelle répond par la négative : « Avec tout ce que tu m’as fait pendant des mois, il n’est pas question que je revienne. Ma décision est prise. Je ne reviendrai jamais avec toi ». Il conclut : « Tu vas en payer les conséquences ».

Il poursuit d’abord son nouveau compagnon, en voiture. Ce dernier parvient à se cacher dans la résidence après une course-poursuite. Michelle, qui n’a rien vu, descend et se retrouve nez à nez avec lui. Il sort un fusil à pompe calibre 16 et tire. Elle s’effondre. Un voisin parvient à le désarmer. Il s’enfuit... À 16h, il appelle la Police : « Est-ce qu’elle est morte ? » Les agents lui assurent que cela passerait comme crime passionnel. On ne l’a jamais retrouvé. Des années plus tard, il sera déclaré décédé.

Se relever pour vivre

Michelle passe cinq semaines à l’hôpital. « Le foie, le rein et l’intestin avaient été touchés ». Une seconde opération permet de rétablir une continuité. Une troisième suivra pour reprendre toutes les cicatrices. Malgré ses séquelles, elle retourne très vite travailler. « Je portais une poche qu’il fallait changer, nettoyer. Ce n’était pas facile, mais je n’avais pas le choix ».

Sa petite sœur vient l’aider, avec son bébé. Son nouveau compagnon se cache, de crainte qu’on ne vienne *finir le travail*. Sa fille cadette reste à ses côtés. Elle vient à l’hôpital tous les jours après l’école. Elle lui tient la main, fait ses devoirs près d’elle. L’aînée, influencée par sa tante, s’éloigne un temps, puis revient. Aujourd’hui, ses deux filles vivent non loin d’elle. Michelle a tenu, seule, sans aide sociale, sans pension, sans psy, sans plainte prise au sérieux. Juste avec son travail, sa fierté, et l’amour immense qu’elle porte à ses enfants. Elle dit une phrase, simplement : « J’ai tenu pour mes filles ».



DISPOSITIFS D’ÉCOUTE, D’ALERTE & D’ACCOMPAGNEMENT

• Intervenante sociale au Commissariat de Clichy-sous-Bois - Montfermeil

☎ 01 82 46 60 09 | 07 87 94 11 49 | 1 Carrefour des Libertés - 93390 Clichy-sous-Bois

L’intervenante sociale fait le lien entre la victime, les associations et les forces de l’ordre. Elle permet aux femmes de découvrir les dispositifs de droits que leur ouvre leur plainte : bracelet anti-rapprochement, aides financières, des centres pour se loger.

• Violences Femmes Info ☎ 3919 Appel gratuit et anonyme



Numéros utiles

→ INTERVENTIONS D'URGENCE

Commissariat de Clichy-sous-Bois / Montfermeil

1 carrefour des Libertés
93390 Clichy-sous-Bois

01 82 46 60 00
07 87 94 11 49

Police Municipale de Montfermeil
4 rue de la Haute Futaie
93370 Montfermeil

01 41 70 70 77
06 07 47 98 79

→ PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Unité Médico-Judiciaire de l'Hôpital Jean Verdier (UMJ)

Assure les examens médico-légaux de personnes victimes de violences.

Avenue du 14 Juillet
93140 Bondy

01 48 02 65 06

E-mail : secretariat.umj@jvr.aphp.fr

PMI (Centre de Protection Maternelle et infantile)

● Centre-ville :
64 rue Henri Barbusse
93370 Montfermeil

01 71 29 23 05

● Les Bosquets :
11 rue Berthe Morisot
93370 Montfermeil

01 71 29 20 95

→ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Circonscription de service social
2 rue Maryse Bastié
93370 Montfermeil

01 71 29 56 45

CCAS

Permanence d'une conseillère en économie sociale familiale (CESF).
15-17 Place Jean Mermoz
93370 Montfermeil

01 41 70 70 64

→ ACCÈS AUX DROITS

Maison de la Justice et du Droit (MJD)

Permanence Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

12 bis allée

Romain Rolland
93390 Clichy-sous-Bois

01 41 70 38 20

→ VIOLENCES INTRAFAMILIALES

SOS Victimes 93

Accueille toute personne victime, ou s'estimant victime, d'une infraction pénale.

3 rue Carnot
93000 Bobigny

01 41 60 19 60

Accessible du lundi au vendredi 9h-12h | 13h-17h30

Amicale du nid 93

Accompagne les personnes en situation ou en danger de prostitution.

10 rue Fontaine
93200 Saint-Denis

01 87 94 01 30

E-mail : contact.mm@adn93-asso.org

Maison des ados AMICA

Lieu d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement des adolescents et de leurs proches.

3 allée Étienne Laurent
93390 Clichy-sous-Bois

01 43 88 23 64

Accueil avec ou sans rendez-vous - Gratuit et confidentiel

Association Les Perri'Elles

Soutien aux victimes de toutes formes de violence.

09 82 21 75 61

06 19 18 32 87

E-mail : lesperrielles@gmail.com

FR - Tous uniques, tous unis

Accompagnement des mineurs et de leurs parents sur les conduites à risques en lien avec les réseaux sociaux.

06 58 32 24 65

E-mail : frtousuniquetousunis@gmail.com





Numéros d'urgence

3919

VIOLENCES CONJUGALES
FEMMES-INFO-SERVICE

119

ALLÔ ENFANCE
EN DANGER

114 (par sms)

CENTRE DE SECOURS POUR PERSONNES
MALENTENDANTES VICTIMES OU TÉMOINS

17 POLICE

15 SAMU

18 POMPIERS

